

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :
31/03/2016

Dossier complet le :
01/04/2016

N° d'enregistrement :
F09316P0070

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un projet immobilier dans le secteur Caïs -
Commune de Fréjus (83)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale CIM _____

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale Christian JOUENNE, directeur Promotion Accession

RCS / SIRET 14 4 2 12 7 5 14 9 9 10 10 1 1 01 Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°d 36° 40° 51°a	Projet de construction d'un total de 15 970 m ² de SDP soumis à permis de construire sur un terrain boisé d'environ 4 ha (défrichage de 2,2 ha), comprenant la réalisation de 314 places de stationnement et 600 ml de voirie interne.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en la création d'un programme immobilier au Sud du hameau de Caïs localisé sur la commune de Fréjus.

Le projet sera découpé en deux secteurs avec les constructions suivantes :

- secteur Ouest : 3 bâtiments en R+4 (dont un destiné à du logement social) et 6 maisons (logements libres),
- secteur Est : 5 bâtiments en R+4 (dont trois destinés à du logement social) et 6 maisons (logements libres).

Ce projet nécessite également l'aménagement d'une voie de desserte interne et de stationnement dédié aux futurs résidents.

4.2 Objectifs du projet

Par sa localisation en entrée Nord de la commune et desservi par l'autoroute A8 par la RD4, le site de Caïs est un secteur stratégique de développement de la commune de Fréjus.

L'objectif principal de ce projet consiste ainsi à proposer une offre importante en nouveaux logements, dont une partie de logements sociaux afin de répondre aux objectifs de loi SRU (10,6% de logements sociaux en 31/12/2014, commune carencée au titre du bilan SRU 2011-2013 à la date du 10/07/2015).

Ces constructions s'inséreront de plus dans le quartier environnant grâce à un traitement paysager de qualité.

Enfin, le projet s'intègre dans une zone identifiée comme à urbaniser dans le document d'urbanisme communal.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

A ce stade de définition de l'opération (phase esquisse), le phasage n'est pas connu précisément.

Néanmoins, l'emplacement des aménagements a tenu compte de la présence d'un projet limitrophe pour les accès et des caractéristiques du terrain (présence de boisements notamment), ainsi que des enjeux écologiques mis en évidence par les investigations de terrain.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet consiste en la création d'un îlot d'habitation sur un terrain d'une superficie exacte de 29 219 m².

Les constructions sur cette assiette sont réparties comme suit :

- 6 700 m² de logements sociaux (87 unités),
- 9 270 m² de logements libres (69 unités) et intermédiaires (44 unités),
- 314 place de stationnement et la voirie interne,
- des espaces piétonniers,
- des espaces paysagers et loisirs y compris deux bassins de rétention nécessaires (total d'environ 1 730 m³).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet ne nécessite pas d'expropriation, les terrains ayant été acquis par voie amiable.

Une procédure au titre de la Loi sur l'Eau est nécessaire, ainsi que le dépôt d'un permis de construire.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli au titre des procédures "étude d'impact au cas par cas" (dans le cadre du permis de construire).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Assiette globale de l'opération	41 377 m ²
Surface de plancher créée	14 589 m ²
Surface, section cadastrale et parcelles concernées par le défrichement	22 219 m ² , section AT, parcelles n°26, 29 et 30
Nombre de nouveaux logements (dont sociaux)	200 (87)
Nombre de places de stationnement dédiées au public	134
Voirie interne destinée aux véhicules	environ 400 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Coordonnées géographiques¹ Long. 6°72'22"E Lat. 43°45'46"N

Situé au Sud du hameau de Caïs de Fréjus, l'îlot est aussi connecté à l'impasse du stade.

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___°___'___"___ Lat. ___°___'___"___

Point d'arrivée : Long. ___°___'___"___ Lat. ___°___'___"___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? _____

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les terrains d'assiette du projet sont constitués de terrains naturels boisés ou semi-ouverts.

Au total, 11 habitats naturels sont recensés (pelouses mésophiles, bois provençaux de Pins parasols, ...).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- **Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée** actuellement en cours d'élaboration.

- **PLU** après révision générale en date du 19/05/2005 : secteur destiné à être ouvert à l'urbanisation et à vocation d'habitat (1AUa7), création d'un réseau de voirie dans le PADD, emplacement réservé relatif à la création d'une voie de liaison (ER n°85, 12 m de large) et connecté au projet, servitude d'urbanisme liée à un monument historique inscrit (Ac1), espace boisé classé (EBC) en partie Sud des emprises du projet,

- **PPR** relatif à l'aléa inondation du Pédégal et du Valescure (approuvé le 06/05/02) et de l'Argens, du Vernède et du Reyran (approuvé le 26/03/14) : les emprises du projet sont éloignées des zones inondables,

PPR feux de forêt approuvé le 19/04/06 : en limite d'une zone de risque modéré (B3).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est celle de type I <i>Estérel</i> (83189100), se trouvant à moins de 2 km à l'Est du projet.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Fréjus est incluse dans le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement du Réseau Routier National du Var approuvé le 23 mai 2011.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est concernée ni par une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, ni par une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager. La ZPPAUP de Fréjus est située à près de 1,2 km du projet.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par deux Plans de Prévention des Risques (PPR) relatifs à l'aléa inondation du Pédégal et du Valescure (approuvé le 06/05/02) et de l'Argens, du Vernède et du Reyran (approuvé le 26/03/14). La zone d'étude n'est incluse dans aucune zone de danger liée à cet aléa. Approuvé le 19/04/06, le PPR feux de forêt localise en limite des assiettes du projet une zone de risque modéré (B3).
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site BASIAS PAC8302057 relatif à une station-service Total dont l'activité est terminée se situe à 600 m au Nord-Est des emprises du projet. Aucun site BASOL et ICPE ne se trouve dans ou à proximité de la zone d'étude.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de répartition des eaux <i>Nappe Bas Argens</i> (ZRED17) est située à environ 2,5 km au Sud-Ouest de la zone d'étude.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude se situe à plus de 2,5 km des sites inscrits et classés les plus proches.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Quatre sites Natura 2000 se trouvent à une distance d'environ 4 km du projet : ZPS <i>Colle du Rouet</i> (FR9312014), ZPS <i>Estérel</i> (FR9301628), ZSC <i>Forêt de Palayson</i> (FR9301625), ZSC Val d'Argens (FR9301626) et ZSC <i>Embouchure de l'Argens</i> (FR9301626).
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'opération se situe à l'intérieur du périmètre de protection du monument historique <i>Mosquée de Missiri</i> (PA00081616) inscrit en 1987.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>	
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera excédentaire en matériaux issus des fouilles pour les fondations. Pour minimiser le volume de ces matériaux excédentaires, la terre sera séparée des matériaux rocheux et réutilisée au maximum sur site pour les remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est prévu de limiter au maximum les ressources naturelles non renouvelables en favorisant une meilleure valorisation des remblais.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La première campagne d'inventaires Faune/Flore met en avant les enjeux forts suivants pour les assiettes du projet : - 4 habitats naturels d'intérêt communautaire et 2 autres d'enjeu régional, - 5 espèces floristiques patrimoniales dont 4 protégées nationalement ou régionalement, - 3 espèces d'invertébrés, 2 d'oiseaux, une d'amphibien et de reptile protégées.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Proche de quatre sites Natura 2000, plusieurs habitats naturels de la zone d'étude correspondent à des habitats communautaires Natura 2000. La zone d'étude est aussi utilisée par plusieurs espèces faunistiques ayant conduit de ces sites Natura 2000 (Tortue d'Hermann, Cerambyx sp.). Les impacts visuels du projet avec le périmètre de protection de la Mosquée de Missiri seront limités.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude prend actuellement la forme de milieux naturels diversifiés qui seront impactés par le projet. Le plan-masse final du projet prendra en considération les espaces naturels à forts enjeux (présence d'espèces protégées, EBC, ...).
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors des zones réglementaires soumises aux aléas inondation et feux de forêt des PPR en vigueur.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux de construction sont susceptibles de créer du bruit dû aux engins de chantier et à leur circulation. En phase d'exploitation, le projet modifiera l'ambiance sonore du site, mais cette ambiance est actuellement affectée par sa proximité avec la RD4 et le hameau de Caïs.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La circulation routière ainsi que des activités alentours sont sources de nuisances olfactives dans la zone d'étude. Le projet engendra ainsi des nuisances olfactives négligeables.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, les travaux de constructions sont susceptibles de créer des vibrations. En phase exploitation, le projet ne créera pas de vibrations supplémentaires significatives. Seule la circulation routière est source de vibrations dans la zone d'étude. Ces nuisances sont donc négligeables.

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les bâtiments construits et les lampadaires qui seront mis en place afin d'éclairer l'accès du public à l'intérieur du nouvel îlot bâti seront de nouvelles sources d'émissions lumineuses.</p> <p>Le site d'étude présente actuellement à ses abords un cadre relativement lumineux avec les habitations alentours.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Durant la phase travaux, des émissions de poussières seront possibles, et une augmentation de trafic en phase exploitation engendra des émissions de polluants supplémentaires.</p> <p>Une étude de déplacement est programmée afin d'estimer précisément ces trafics induits par la présente opérations ainsi que des projets alentours.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La surface imperméabilisée sera augmentée dans le cadre de ce projet. Néanmoins, le réseau d'eau pluviale sera étendu aux emprises du projet, et des dispositifs compensatoires seront mis en place afin de limiter les impacts du ruissellement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La réduction des déchets à la source fera partie des réflexions menées par le Maître d'ouvrage, notamment dans le choix des systèmes constructifs.</p> <p>Les déchets seront triés sur le chantier et seront soit valorisés sur site, soit collectés par une filière adéquat de valorisation, soit évacués en décharge.</p> <p>Une zone pour déchets dangereux sera également aménagée.</p> <p>En phase exploitation, ce quartier engendrera des déchets, qui seront ramassés dans le cadre de la collecte gérée par le SMIDDEV dans le cadre de ses compétences.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Ce projet s'intègre en continuité de l'urbanisation actuelle et respectera les formes urbaines alentours.</p> <p>L'analyse préalable du site réalisée par l'équipe d'architectes garantit la parfaite intégration, notamment visuelle, du projet dans son territoire (notamment lié au monument historique).</p> <p>L'opération ne présente ainsi pas d'incidence significative sur ce territoire communal partiellement urbanisé.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune activité n'est recensée sur le site d'accueil du projet.</p> <p>Le projet engendra l'apparition d'activités humaines sur site, tournées principalement vers l'habitat.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le présent projet viendra néanmoins se connecter à un giratoire créer dans le cadre d'une opération immobilière (174 logements) de la SEM Fréjus Aménagement, cette opération étant implantée en limite Ouest du projet objet du présent formulaire cas par cas.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'opération consiste en la réalisation d'une opération immobilière sur le site de Caïs sur la commune de Fréjus. Majoritairement boisé, ce site se trouve en continuité d'un hameau existant ainsi qu'à proximité d'une voie de desserte urbaine (route départementale 4).

Des études ont été réalisées en amont de la conception du projet par un cabinet d'architecture afin de garantir la faisabilité de la présente opération.

Ces études ont ainsi permis de concevoir un projet dans le souci de l'environnement naturel et humain, et respectueux des nouveaux objectifs relatifs aux projets de zones commerciales :

- concilier le respect de l'environnement et la création de logements (plan masse harmonieux et protégeant les espaces naturels à enjeux importants, mixité dans la typologie d'habitats proposés, ...),
- intégrer dans le site (préservation des continuités écologiques telles que les haies et les corridors boisés, limitation des perceptions visuelles liées à la présence d'un monument historique à proximité, ...).

L'un des principaux enjeux réglementaires concerne le respect des orientations du PLU sur ce secteur à enjeux. Le quartier des Caïs est défini dans le PLU de Fréjus comme un "quartier en voie d'urbanisation, constituant le réservoir d'habitat pour actifs en relation avec le développement économique situé à proximité" (notamment la zone d'activités du Capitou). Cette réserve foncière sur le quartier de Caïs permettrait de plus à répondre en partie aux objectifs communaux de construction de logements sociaux (200 sur les 780 à créer sur la commune). Un diagnostic écologique a été réalisé par le bureau d'études Naturalia en amont de l'opération afin de définir les sensibilités écologiques du site. Plusieurs espèces faunistiques et floristiques protégées ont été contactées sur site, et des mesures d'évitement, de réduction et de suppression des atteintes sur le milieu naturel vont être définies. Une étude de déplacement est actuellement en cours par la société Transmobilités dans le but de définir des impacts de l'opération ainsi que des projets alentours sur les axes de circulation et les carrefours de la zone d'étude.

Venant s'ajouter à la dégradation du milieu naturel et l'augmentation du trafic, les quatre autres problématiques majeures de cette opération immobilière concerne l'utilisation des ressources en matériaux, les différentes nuisances du chantier pouvant impacter les riverains, l'insertion du projet dans le site et le traitement des eaux de ruissellement. L'excédent de matériaux sera trié et évacué vers des filières de valorisation ou d'élimination dûment autorisées conformément à la réglementation sur les chantiers du BTP, tout en prenant en compte le dérangement (bruit, poussières, ...) des riverains.

Dans la définition du plan-masse du projet, la présence d'enjeux paysagers (position d'entrée de ville, présence d'un monument historique à proximité) devra nécessiter la mise en oeuvre d'un traitement paysager de qualité des bâtiment et des parkings notamment et la création d'espaces végétalisés.

L'imperméabilisation des sols destinée à accueillir cet îlot dédié à l'habitat va se traduire par une augmentation significative des débits de ruissellement. Ces débits devront être collectés par des dispositifs de compensation (bassins, noues, ...) afin de limiter les impacts hydrauliques du projet.

Ainsi, au vu :

- **de l'enjeu du projet au regard des objectifs du PLU de Fréjus (secteur ouvert à l'urbanisation, production de logements sociaux, emplacement réservé, ...),**
- **de son inscription à l'intérieur du périmètre de protection du monument historique *Mosquée de Missiri* et de sa nécessaire intégration paysagère,**
- **du lien fonctionnel avec l'opération d'un autre aménageur (SEM Fréjus Aménagement),**
- **du recensement d'espèces floristiques patrimoniales et d'espèces faunistiques protégées nécessitant la mise en oeuvre de mesures compensatoires,**
- **de la présence d'un EBC dans l'assiette du projet,**
- **du nécessaire défrichement de 22 219 m² de terrains boisés,**
- **de la prise en compte de la problématique hydraulique du projet,**
- **de la nécessité de réduire les nuisances en phase chantier ou encore de recycler les déchets verts issues de la phase d'excavation,**

il nous semble que le projet immobilier des Caïs doit faire l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Etat initial Faune/Flore (Naturalia, 2016)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

MARSEILLE

le,

15/03/2016

Signature

